

La sécurité du patient est une préoccupation constante de l'établissement, à toutes les étapes de sa prise en charge.

Ce dépliant vous donne quelques exemples variés dans différents domaines :

Dans le domaine des soins

↳ Votre pathologie et/ou une période prolongée en position couchée peuvent provoquer des lésions sur votre peau, appelées escarres. Afin d'éviter l'apparition de ces lésions, les équipes vous aident à changer de position, installent des matelas spéciaux, pratiquent des soins particuliers. Une alimentation spécifique peut vous être donnée sur prescription médicale.

Si, malgré ces actions, les escarres surviennent, l'établissement dispose de produits et pansements particuliers pour les traiter.

Cependant, en fonction de la taille de la lésion, des raisons de son apparition, les escarres sont parfois résistantes à la guérison.

Tout au long de l'année, des enquêtes sont menées pour vérifier si les soins sont effectués selon « les règles de l'art ». Le nombre d'escarres est régulièrement contrôlé par des enquêtes « flash ».

↳ Les chutes au sein de l'établissement sont régulièrement analysées. Tout patient victime d'une chute est pris en charge par un praticien qui peut prescrire des examens et/ou des soins, chaque chute est analysée par les équipes concernées, des consignes particulières peuvent être données au patient ou à ses proches.

Au niveau de l'établissement, un travail régulièrement mis à jour et évalué est réalisé par un groupe de professionnels pour identifier les patients à risque et prévenir leurs chutes soit par une prise en charge thérapeutique, soit par des séances de kinésithérapie, soit par des aides matérielles (tapis anti-dérapant, matériel adapté,...).

Dans le domaine de la présence des patients

↳ Certains lieux sont surveillés par des caméras (nous ne divulguons pas ces lieux).

↳ Des rondes sont effectuées sur les parkings en particulier la nuit, par un salarié d'une entreprise spécialisée, et par l'équipe de sécurité. Les portails sont clos en période de nuit. Les entrées sont filtrées.

↳ En cas de difficulté, une connexion directe avec le commissariat d'Angoulême permet une intervention rapide des forces de l'ordre, ce qui assure la protection du personnel et des patients.

A noter : Vous pouvez demander à ce que votre présence à l'hôpital ne soit pas divulguée lors de votre séjour ; vous êtes alors en « confidentialité ». Votre identité apparaît cependant sur les écrans de l'établissement et est mentionnée sur votre dossier. Vous pouvez demander à ce que les visites de certains de vos proches ne soient pas permises.

Attention ! Si vous êtes à nouveau hospitalisé, veuillez à signaler si vous souhaitez conserver ou non cette option de confidentialité.

Dans le domaine de la sécurité incendie

↳ Une équipe de sécurité incendie est présente 24h/24 et 7j/7. L'hôpital est équipé d'un système de sécurité incendie centralisé et surveillé par du personnel 24h/24.

↳ Tous les locaux de l'hôpital sont munis d'un détecteur incendie relié à ce système centralisé.

↳ La mise en sécurité des bâtiments, lors d'un incendie, est réalisable grâce aux isolements des locaux (clapets et portes coupe-feu) et au désenfumage. Selon les services, d'autres éléments sont reliés à la centrale incendie (coupure électrique et/ou gaz, ascenseurs, déverrouillage des issues de secours...). Ces matériels sont testés par les équipes de sécurité incendie chaque année mais aussi contrôlés par des experts (partenaires et bureaux de contrôle).

Dans le domaine alimentaire

↳ Des normes très strictes d'hygiène doivent être respectées : le personnel prépare les plateaux repas avec des gants et des bonnets à usage unique dans un lieu spécifique cloisonné où la température est basse afin d'éviter toute contamination alimentaire. De même, l'utilisation d'un certain nombre de produits n'est pas autorisée sous leur forme habituelle : œufs, lait par exemple, en raison de leur fragilité bactérienne.

↳ Tous les jours, des relevés de température des chambres froides et réfrigérateurs sont effectués et notés ; des prélèvements quotidiens sont réalisés sur les plats préparés pour le patient afin de vérifier leur qualité bactérienne ; des contrôles de la Direction des Services Vétérinaires sont réalisés à dates régulières.

↳ Une liaison permanente existe entre les services et la cuisine qui prépare environ 3000 repas par jour.

Dans le domaine de l'hygiène des locaux

↳ Les professionnels chargés de l'entretien des locaux sont régulièrement formés aux techniques d'utilisation des produits et méthodes de nettoyage par l'unité d'hygiène de l'établissement.

↳ Au Centre Hospitalier d'Angoulême, une partie de l'entretien des locaux et la vitrerie est confiée à des prestataires extérieurs. Ils entretiennent essentiellement les communs de l'hôpital (bureaux administratifs, circulation générale) et certains services de soins sans hébergement (radiothérapie, explorations fonctionnelles,...).

↳ Des professionnels de santé de l'établissement entretiennent la chambre du patient et son environnement.

↳ L'entretien de l'ensemble des locaux et les pratiques de nettoyage font l'objet d'une évaluation régulière.

↳ Des techniques spécifiques sont développées sur des sites particuliers : bloc opératoire par exemple, ou lors de la sortie du patient, notamment s'il avait une pathologie infectieuse afin de prévenir tout risque de transmission.

↳ Enfin, une vigilance est apportée au tri des déchets. Une trentaine de filières de tri est en place aujourd'hui au Centre Hospitalier d'Angoulême.



VIEILLIR VRAI



LA SECURITE DES PERSONNES
QUELQUES EXEMPLES